

# Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

## Compte-rendu du Conseil de Communauté Du Lundi 8 Août 2022 à 14h30 à MONTSALIER

M. Serge MARTIN est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint avec 25 délégués présents et 8 procurations, soit 33 voix.

### 1- MARCHES PUBLICS

#### A. Réhabilitation immeuble « Fontès » à REILLANNE

Le résultat de l'ouverture des plis a été communiqué aux élus.

L'Assemblée autorise à l'unanimité la signature des marchés avec les entreprises les mieux disantes.

#### B. Construction d'une crèche à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

Le résultat de l'ouverture des plis a été communiqué aux élus.

L'Assemblée autorise à l'unanimité la signature des marchés avec les entreprises les mieux disantes sauf pour les lots 4 et 6

### 2 - LOCATION DE LA FORGE A DAUPHIN

Le Président rappelle que la CCHPPB a réhabilité l'ancienne forge à DAUPHIN qui a été groupé avec le bar de la commune pour faire un restaurant.

Un nouvel exploitant a été retenu par la municipalité.

Un nouveau bail sera proposé à la signature pour le commerce avec une entrée dans les lieux le 22/08/2022 et le paiement du loyer le 01/10/2022

Pour le logement, une entrée dans les lieux le 15/08/2022 avec le paiement du loyer le 01/10/2022.

### 3 - BÂTIMENT LA FILATURE A MANE - STE INSTANT ZEN

La Communauté est propriétaire sur la commune de Mane d'un bâtiment dénommé « La Filature » lequel a été donné en location à la Société YHN Sport ayant une activité de remise en forme.

Le locataire souhaite un bail commercial.

L'assemblée autorise à l'unanimité la signature du bail commercial avec la Société YHN Sport.

### 4 - SERVICE DECHETS MENAGERS - ACQUISITION DE CAMION

Il est suggéré d'avoir recours à un appel d'offres de niveau européen afin de susciter des propositions pour l'acquisition d'un camion empyroll et d'un camion pour la vidange des colonnes.

L'assemblée désigne à l'unanimité les membres du jury suivant :

#### Titulaires

- M. Claude PELLISSIER
- M. Francis MARGUERITE
- M. Raymond ARMANET
- M. Pierre BRUN
- M. Jean-Paul GROSSO

#### Suppléants

- M. Bernard GRANET
- M. Gérard BURCHERI
- M. Bernard GIORGI
- M. Philippe LOGEAY
- Mme Claire DUFOR

### 5 - REVEST DU BION - Demande de subvention

La municipalité sollicite une subvention pour les études pour la Maison Familiales pour les personnes âgées sur un montant de 25 310 €. La Communauté peut apporter 50%.

L'assemblée autorise à l'unanimité le versement de ce fonds de concours à Revest du Bion.

Séance close à 15h30



Le Président de la Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS